



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité du NORD



CAHIER DES CHARGES
destiné à l'organisation des

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX TRIPLETTES JEUNES 2018 - 2020

(Catégories Junior – Cadet – Minime/Benjamin)

Date :

Club organisateur :

Sous la responsabilité du District :

Monsieur le Président de District,

Veillez trouver ci-joint l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à la préparation et à l'organisation du Championnat Départemental Triplettes Jeunes qui vous a été confié cette année.

Document n°1 : Préparation du Championnat.

Document n° 2 : Règlement et organisation du Championnat X3.

Les délégués désignés par le Comité du Nord disposeront de tous les documents nécessaires au déroulement et au suivi des Championnats.

Pour le Comité du NORD,
Son Président :

Jean-Claude DESMULIE

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX TRIPLETTES JEUNES

Document n°1

PRÉPARATION DU CHAMPIONNAT

Avant de solliciter l'organisation du Championnat Triplette Jeunes, vous devez vous assurer de disposer de la surface nécessaire et de la logistique (éclairage, sono, local pour l'accueil et la tenue des tables de marque, etc....). Un accord formel de la Municipalité et l'implication de ses services techniques sont vivement souhaités.

Une fois que le championnat vous a été attribué, **vous êtes tenu de mettre en œuvre cette logistique et d'assurer la promotion du Championnat.**

→ SONT A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR

- Informer la presse locale
- Inviter les personnalités et la presse le jour de la compétition.
- Assurer la dotation du championnat prévu à votre charge conformément à ce règlement
- Prévoir la restauration pour des repas simples (exemple : friterie, ATTENTION bien prévenir que même si les arrêts de la pause déjeuner des différents championnats sont décalés, les longues d'attente sont à proscrire, au restaurateur de prévoir les moyens et le personnel nécessaire.
- Prévoir au minimum **deux boissons non alcoolisées à 1 €** (canette 33 cl) ou moins.
- Prévoir une personne pour la prise des photographies des Champions.
- Tracer les terrains aux normes réglementaires en séparant si possible les 4 catégories et en délimitant chaque zone par des barrières éloignées de 3 m des aires de jeu, afin de limiter l'accès aux terrains par les spectateurs et autres personnes. Ceci représente, pour le Championnat Triplette Jeunes, 3 zones de terrains de 4 X 15 m (dont les dimensions peuvent être réduite à 3 X 12 m pour les catégories benjamins/minimes et cadets).
- Prévoir 2 chaises par terrain pour les délégués d'équipe placées du même côté pour les coachs titulaires de la carte BF ou Initiateur en règle. (les délégués non titulaires d'une carte de BF ou d'Initiateur ne seront pas admis sur les terrains).
- Prévoir et tracer un « carré d'honneur », délimité obligatoirement par des barrières éloignées de trois mètres des aires de jeu, où se joueront les demi-finales Honneur et finales Honneur et si possible les finales de la consolante de chaque catégorie avec marqueurs de score soit 3 terrains de 4 X 15 m par catégorie, si impossible 2 terrains de 4 x 15 m par catégorie (pour les 1/2 finales et finales HONNEUR)
- Prévoir une table de marque par catégorie avec le personnel compétent pour sa tenue et **gestion du graphique informatisée** (1 personne mini, 2 souhaitables).
- Transmettre les résultats des championnats à la presse
- La proximité d'un boulo-drome couvert, dans lequel il sera impératif de se replier dès les premières intempéries notables, constitue **un critère de choix** pour l'attribution du Championnat.
- La restauration des délégués et des arbitres est à la charge du club organisateur

→ SONT A LA CHARGE DE LA COMMISSION JEUNES DU COMITE DU NORD

- Informer par voie d'affiches (celle-ci sera confectionnée par le Comité du Nord)
- Etablir les feuilles d'inscriptions aux districts (confectionnées par la Commission Jeunes)
- L'envoi de ces documents est à la charge de la Commission Jeunes du comité du nord

→ SONT A LA CHARGE DU COMITE DU NORD

- La gestion de tous les documents officiels relatifs à l'administration du Championnat sont confiés aux Délégués officiels du Comité du Nord qui les transmettront sans retard au Secrétariat Général.
- Le tirage au sort de la compétition sur le logiciel fédéral
- La désignation des délégués et des arbitres

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX TRIPLETTES JEUNES

Document n°2

RÈGLEMENT ET ORGANISATION

- Le Championnat est limité à 32 équipes par catégorie et se déroule sur une journée, à la date fixée par le Comité du Nord
- Les inscriptions sont gratuites **et sont du ressort des Districts, aucune équipe inscrite par un club ne sera accepté, et les équipes qualifiées ou équipes inscrites dans leur district sans participation à un qualificatif (quota non atteint) devront parvenir à la date prévue dans les REGLES du championnat Jeunes par E.Mail à**

pascal.brissez@outlook.fr qui effectuera le tirage
et copie à ***jeanchristian.evrard@sfr.fr***

- **APRES cette date le non enregistrement des équipes reste de la responsabilité des districts**
- Le club organisateur **offre** le petit déjeuner à chaque joueur croissant et chocolat chaud au **minimum**.
- Les équipes benjamins, minimes et cadets sont obligatoirement inscrites avec un coach licencié qui déposera à la table de marque sa licence et celle des joueurs et sa carte de BF ou initiateur.
- Pour les juniors sans coach, un délégué est souhaitable, sinon un joueur doit être nommé capitaine d'équipe. En tout état de cause, un adulte licencié sera responsable du comportement des juniors de son District n'ayant pas de coach ni de délégué, en déposant sa licence à la table de marque.
- Le coach, le délégué ou le capitaine pour les juniors, est le seul interlocuteur à la table de marque et au jury. Ses interventions, sur les terrains et en dehors, doivent respecter les règlements en vigueur.
- **Rappel, seul les titulaires d'un écusson BF ou initiateur VISIBLE sont AUTORISER à coacher, à intervenir suivant la règle fédérale, et sont autorisés à s'asseoir sur la chaise réservé au coach (entre les barrières et le terrain) mais INTERDICTION d'entrer sur les terrains de jeu. Dans le cas contraire, ils ne pourront pas coacher leur équipe durant le championnat.**
- Le panachage des équipes est autorisé et étendu au département entier.
- Les équipes **doivent porter** une tenue homogène VISIBLE (au dessus des pulls et blousons), haut avec le logo ou nom du club ou de leur District. Tout joueur ne portant pas la tenue visible **sera disqualifié sans contestation possible !**
Rappel, seul le jury est habilité à juger de pouvoir couvrir la tenue de club en cas d'intempéries
- Le déplacement des équipes, sous réserve de regroupements dans les Districts, est pris en charge par le Comité du Nord suivant ses conditions.
- L'arbitrage et les délégués sont désignés par le Comité du Nord, à charge de l'organisateur la prise en charge par le Club de leur restauration
- La dotation et les médailles de champions sont à la charge du Comité du Nord.
- Le Club (ou District) organisateur augmente cette dotation de coupes ou trophées aux **finalistes de chaque catégorie** pour le Championnat comme pour la Consolante.
- La dotation du Comité du Nord est redistribuée sous forme de cartes cadeau, elle est gérée par le délégué du Comité du Nord

- **Les horaires sont les suivants**
 - **Jet du but à 9 h 30 pour toutes les catégories**
 - **Arrêt de toutes les parties :**
 - à 12H00 pour les Minimes / Benjamins
 - à 12H30 pour les Cadets
 - à 13H00 pour les Juniors
 -
 - **Reprise :**
 - à 13H30 pour les Minimes / Benjamins
 - à 14H00 pour les Cadets
 - à 14H30 pour les Juniors
- Pour chaque catégorie, les équipes sont réparties en poules avec (protection Club et District) dans la mesure du possible.
- La compétition se déroule selon la formule « 2 concours par poules » : Championnat Honneur pour les gagnants à la sortie des poules et consolante réservée aux perdants des poules.
- Pour chaque catégorie, toutes les parties de poules doivent être terminées, si possible, avant le début des quarts de finale. Toutefois, il n'est pas souhaitable de prolonger inconsidérément la durée du championnat surtout lorsque les conditions climatiques ne sont pas bonnes.
- **Aucun concours parallèle n'est autorisé sur le lieu du Championnat.**

NOTA :

- Dans le cas de la participation de plusieurs équipes composée de 3 benjamins, l'équipe la mieux classée sera déclarée Championne du Nord de sa catégorie
- **les Championnats Départementaux Triplettes sont qualificatifs aux Championnats Territoriaux et Championnats de France pour les champions de chaque catégorie**
- *Tout litige en cours de compétition sera examiné par un jury constitué suivant les directives fédérales. Ce même jury sera seul habilité à décider d'un repli à l'intérieur d'un boulodrome couvert en cas d'intempéries et de faire commencer les parties finales sans attendre en fonction des conditions climatiques voir d'autres imprévus*
- *La subvention du Comité du Nord sera versée au club après réception du rapport du délégué départemental*
- **Le non respect de ce cahier des charges pourrait entraîner des sanctions à l'encontre du Club organisateur et du District responsable, ainsi que le non versement d'une partie ou de la totalité de la subvention du Comité du Nord.**

Le présent Cahier des Charges, établi et approuvé pour la mandature 2018 - 2020 par le Comité du Nord le 4 novembre 2017 à RONCHIN, il n'est pas figé et sera modifié chaque fois que nécessaire avec l'expérience et les remontées du terrain.

Ce Cahier des Charges reste valable tant qu'il n'est pas modifié par le Commission Jeunes du Comité du Nord

NOTA : en cas de souci d'interprétation ou autre, vous avez tout le loisir d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : jeanchristian.evrard@sfr.fr et de poser les questions sur les points qui vous chagrinent